



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 18 février 2025 Délibération n° 2025-10

Objet de la délibération : Demande de subvention LEADER – Impression de la brochure « Ma vie en Auxois Morvan BFC - L'Auxois Morvan, vivez infiniment Bourgogne ! »

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical : 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 30 (dont 31 votants)

Date de convocation : 8 février 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix huit février à quatorze heures trente, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Philippe LUCOTTE, Danielle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Dominique BOUISSON, (Montbardois) ; Arnault LEMAIRE, Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Hervé LOUIS, Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Jean-Marie SIVRY, (Saulieu) ; Martine EAP-DUPIN (pouvoir de Véronique ILLIG), Catherine SADON (pouvoir de Jean-Michel PETREAU), Bernard CLERC, (Terres d'Auxois).

Membres excusés : Yves BILBOT, Marc GALZENATI, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Patrice DORMENIL, Gérard SAGETAT, Francis GUYOT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Françoise GUERRIER, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PETREAU, Jean-Marie VIRELY, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

le Pays a répondu à l'appel à candidature de la Région pour la réalisation d'un guide pour séduire, convaincre et rassurer les candidats à l'installation : « Ma vie en Bourgogne Franche-Comté ».

Cette brochure de 32 pages, dont 20 dédiées pleinement aux communautés de communes et au Pays, financée par la Région, est construite avec le territoire, l'AER et le réseau MASCOT BFC.

5 communautés de communes du Pays ont fait le choix d'y apparaître. Le guide comprend le témoignage fort d'un ambassadeur du territoire, des infos essentielles pour s'installer, pour travailler, se former, étudier, s'implanter, entreprendre, découvrir, s'évader, se divertir... La Région propose un premier tirage de 200 exemplaires qui seront remis au territoire, et se réserve pour sa part plusieurs exemplaires qu'elle valorisera à l'occasion de sa participation à différents événements ou salons (par exemple le salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) qui se déroule chaque année à Paris). A noter que **le territoire récupère également les droits sur la maquette, ce qui permettra de pouvoir modifier le guide si besoin et surtout de faire de nouveaux tirages.**

Dans la mise en œuvre de notre politique d'accueil et d'attractivité, il apparaît important de pouvoir disposer de cet outil de promotion territoriale en plus grand nombre, afin de pouvoir le diffuser très largement. Il est donc proposé de faire imprimer des exemplaires supplémentaires à ceux qui seront livrés par la Région.

Il est proposé le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant HT	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Impression (base de 5 000 exemplaires)	5 000,00 €	LEADER	80,00 %	4 000,00€
		Contrepartie Régionale Associée - CRBFC	20,00 %	1 000,00 €
Total	5 000,00 €	Total	100 %	5 000,00 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour : 3)

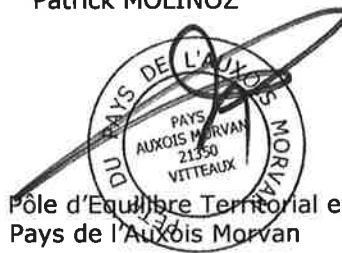
Contre : 0

Abstentions : 0

- 1) Précise que ce projet s'inscrit en section de fonctionnement ;
- 2) Valide le projet et le plan de financement ;
- 3) Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER du Pays Auxois Morvan ;
- 4) Autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide de la Région dans le cadre de la contrepartie régionale associée au programme LEADER du Pays Auxois Morvan
- 5) Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus ;
- 6) S'engage à informer la Région de toute modification du projet et du plan de financement ;
- 7) Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,